

Essais de pêche de calmar géant aux Îles Cook

Des essais de pêche ont été menés en juillet dernier afin d'établir la présence de calmars géants dans les eaux des Îles Cook : la pêche aux calmars géants pourrait constituer un autre type de pêche hauturière pour les petits pêcheurs, en plus de la pêche de thonidés en haute mer et autour des dispositifs de concentration du poisson (DCP), ce qui permettrait d'atténuer la pression exercée sur les ressources récifales et lagunaires. Ce projet fait suite aux essais effectués en Nouvelle-Calédonie en 2012.

William Sokimi, Chargé du développement de la pêche au sein de la Section développement de la pêche côtière à la CPS, a travaillé conjointement avec le ministère des Ressources marines des Îles Cook afin d'enseigner à Richard Story et au capitaine Saiasi Sarau (deux fonctionnaires des pêches du ministère), ainsi qu'à Mark Baxter (maître de pêche thonière palangrière local), les techniques de pêche appropriées pour capturer différentes espèces de calmar géant.

Le calmar chipiloua (*Thysanoteuthis rhombus*) était la principale espèce cible : sa longueur de manteau peut atteindre 1 m et il peut peser jusqu'à 30 kg, bien que son poids moyen soit d'environ 20 kg. La seconde espèce cible était l'encornet volant (*Ommastrephes bartramii*) : cette espèce de plus petite taille possède une longueur de manteau pouvant atteindre 70 cm et un poids se situant entre 5 et 18 kg. On pense que ces deux espèces sont présentes dans l'ensemble des eaux tropicales et subtropicales.

Lors des essais, le mauvais temps a joué en défaveur des efforts de pêche et des prises réalisées. Les essais de pêche n'ont pu être menés que sur quatre jours, alors qu'ils devaient initialement se dérouler sur huit jours, et seulement sur la côte ouest (sous le vent) de l'île d'Aitutaki. On a renoncé aux projets de pêche qui auraient dû se poursuivre au large de Rarotonga, car la traversée entre Aitutaki et Rarotonga était trop dangereuse. Les résultats des essais ont quand même été satisfaisants, car ils ont permis de confirmer la présence de chipilouas et d'encornets volants dans les eaux des Îles Cook.

L'engin de pêche utilisé lors des essais consistait en une palangre verticale munie d'une lampe bleue et de quatre leurres placés à 500 m de profondeur. Plusieurs palangres ont été filées au-dessus de la courbe bathymétrique de 2000 m, mais elles dérivèrent à des profondeurs variées comprises entre 800 et 3000 m. La mise à l'eau, qui prenait généralement une heure et demie, s'effectuait entre 5h00 et 7h00. Le relevage des lignes commençait entre 13h00 et 15h00 et prenait quatre heures.

Lors des essais, 45 palangres verticales ont été mises à l'eau pendant les quatre journées de pêche, ce qui représente un total de 180 hameçons. À l'issue de ces essais, 14 calmars géants ont été capturés (soit un poids total de 173 kg), dont 7 chipilouas (119,5 kg) et 7 encornets volants (53,5 kg). Cependant, on compte en fait 28 touches si l'on comptabilise les tentacules et autres morceaux de calmar qui sont restés accrochés aux hameçons, soit le double des prises réelles. On pense que si certains calmars ont été arrachés des hameçons, c'est probablement dû à une mer agitée et aux fortes houles, malgré la position basse de l'enrouleur de ligne. Trois des calmars capturés ont également été attaqués par des espadons.



Mark Baxter (à gauche) et William Sokimi avec des chipilouas fraîchement pêchés.

Étant donné que cette pêcherie est nouvelle aux Îles Cook et dans la région océanienne, il faut mener une campagne de promotion importante afin de stimuler la demande pour ce type de produit et créer un marché à l'échelon local. Des travaux préparatoires ont déjà été entrepris à Aitutaki et à Rarotonga afin de promouvoir ces deux espèces de calmar. Un livret de 53 recettes, signé Mitsuhiro Ishida, produit par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et publié par le Service des pêches de la Dominique, a été distribué avec de gros morceaux de calmar aux restaurants et hôtels locaux afin que les restaurateurs puissent organiser une dégustation et se faire une idée du produit.

Il reste encore à déterminer comment gérer au mieux cette nouvelle pêcherie. Le chipiloua doit notamment être géré avec soin, car contrairement à ses congénères, il a pour particularité de vivre en couple. Les pêcheurs ne pourront tirer profit à long terme de l'expansion de cette activité que si la ressource est gérée durablement.

Pour plus d'information :

William Sokimi

Chargé du développement de la pêche
(techniques de pêche), CPS

WilliamS@spc.int